

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le 11 JUILLET à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 05 juillet 2019, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs le Dr Stéphane MAUCLAIR - André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI (à partir de 19h20), Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs. Julien DUBOIS - Grégory RENDE.

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Axelle VERDIERE-BARGAOUI (jusqu'à 19h20) - Laure FAUDEMÉR - M. Bruno JANOT - Mmes Marie-Constance BERTHELON - Nadine PEYRIN.

POUVOIRS :

Mme Christine BASLY-LAPEGUE donne pouvoir à Mme le Maire

M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN

Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI donne pouvoir à Mme Anne SERRE (de la délibération n°1 à 10 incluse)

Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS

M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR

Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : OPERATION D'EMBELLISSEMENT DES FACADES : PAIEMENT DE SUBVENTIONS

Afin d'aider les propriétaires privés à valoriser leur patrimoine bâti et donner ainsi une image dynamique de la ville de Dax, une opération d'embellissement des façades a été instaurée.

Dans ce cadre, lors de ses réunions du 12 septembre 2017 et du 26 mars 2018, la commission aménagement urbain a émis un avis favorable à l'attribution de subventions pour des travaux concernant les immeubles suivants :

- 20 place Camille Bouvet 40100 Dax (M. et Mme DE SOUSA). Les travaux de maçonnerie, menuiserie, ferronnerie, zinguerie, charpente et de mise en peinture de la façade sont subventionnés à hauteur de 5 015,75 € pour un montant total de travaux de 19 145,34 €.

Les crédits sont inscrits au budget primitif de la ville de Dax, exercice 2019, article 20422 824 P18069.

- 38 rue des Carmes 40100 Dax (SCI COBERPI). Les travaux de menuiseries, zinguerie et avant toit de la façade sont subventionnés à hauteur de 2 500 € pour un montant total de travaux de 17 782,12 €.

Les crédits sont inscrits au budget primitif de la ville de Dax, exercice 2019, article 20422 824 P16011.

Les travaux étant à ce jour achevés, la commission, réunie le 17 juin 2019, a émis un avis favorable au paiement de ces subventions dans les conditions et selon les principes prévus par le règlement d'attribution.

**SUR PROPOSITION DE MADAME BEATRICE BADETS, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE le règlement des subventions telles que proposées ci-dessus, dans le cadre de l'opération embellissement des façades.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20190711-2744-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 12 Juillet 2019

«La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>) ».